

# Montpellier

## Notre Ville

N°195  
MAI 1996

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



# L'arbre dans la ville

Dossier : page 7 à 10



Le micocoulier de la place Leroy-Beaulieu

31 MAI AU 2 JUIN

# 11ème Comédie du Livre

## "Croisements d'écriture"

Pendant trois jours, du 31 mai au 2 juin, la 11ème Comédie du Livre s'annonce comme un véritable carrefour d'échanges et de rencontres entre libraires, auteurs, éditeurs, associations et passionnés du livre et de la lecture sous toutes ses formes.

### Lectures conférences tables rondes...

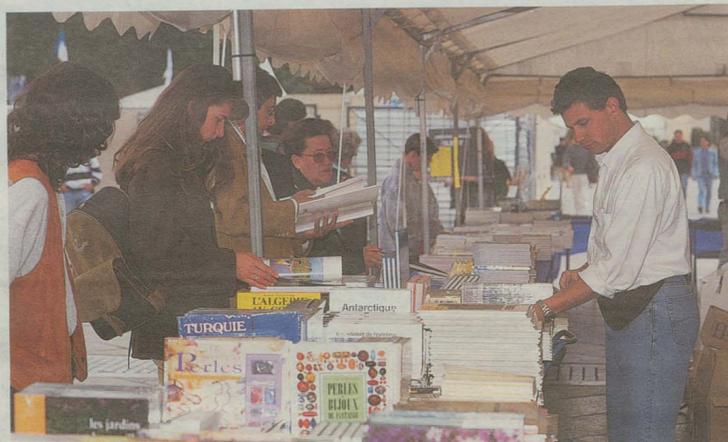
#### VENDREDI 31 MAI

• **Conférences - Tables rondes**  
- 15h / Salle Rabelais - René Depestre : Le poète et l'oeuvre  
Présentation par Pierre Caizergues, professeur à l'Université Paul Valéry  
- 17h / Pavillon du Musée Fabre : Armand Guibert (1906 - 1990) - éditeur et poète à Tunis - Présentation par Guy Dugas, professeur à Paul Valéry  
- 18h / Salle Rabelais - "L'Eglise disséminée. Itinéraire et enracinement". Présentation par Gérard Delteil et Paul Keller, théologiens.

#### SAMEDI 1ER JUIN

• **Conférences - Tables rondes**  
- 11h / Salle Rabelais : Les nouvelles voies de la littérature  
Débat animé par Antoine Spire et la Maison des Ecrivains. Avec P. Michon, P. Bergounioux, JC Trassard  
- 14h30 / Salle Rabelais : La philosophie aujourd'hui  
Débat animé par Antoine Spire et la Maison des Ecrivains  
- 15h / Pavillon du Musée Fabre : Les Indiens Navajos - par Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou  
- 16h / Salle Rabelais : "Quelle(s) langue(s) et quelle(s) écriture(s) en situation d'interculturalité ? Débat table-ronde animé par le groupe de recherche "Praxiling" de l'Université Paul-Valéry  
- 16h30 / Pavillon du Musée Fabre : "Aimé Césaire, l'homme de théâtre". Par Gérard Lieber.

• **Lectures**  
Opéra Comédie  
- 14h30 : Marie Rouanet  
- 15h00 : "Roger Laporte", lu par Jean-Marc Bourg  
- 15h30 : Michel Arbatz : naissance d'une chanson  
- 16h00 : "Aimé Césaire", lu par des interprètes de la "Tragédie du Roi Christophe" créée les 5 et 6 juillet dans la Cour Jacques Coeur, par Jacques Nichet.



- 16h30 : Christine Angot  
- 17h00 : "Mahmoud Darwich", écrivain palestinien, lu par Michel Touraille  
- 17h30 : "Jean Genet" lu par Charles Caumont (à la Bibliothèque Municipale)  
- 18h00 : "Aimé Césaire" par les interprètes de la "Tragédie du Roi Christophe"

#### DIMANCHE 2 JUIN

• **Conférences - Tables rondes**  
- 11h / Salle Rabelais : "L'interdit chez Assia Djebar, romancière et cinéaste algérienne". Par Jeanne-Marie Clerc, professeur à Paul-Valéry  
- 15h / Salle Rabelais : "Entretien sur la négritude et le métissage culturel". René Depestre avec Jacqueline Leiner et Serge Bourjea, professeurs d'université  
- 17h / Pavillon du Musée Fabre : "Les conditions d'émergence de la littérature algérienne de langue française et le problème de sa pérennité". Par Naget Khadda, maître de conférences à Paul Valéry

• **Lectures**  
Opéra Comédie  
- 14h30 / Yves Rouquette  
- 15h00 / Jacques Laurent  
- 15h30 / "Léo Malet" lu par Gil Jouanard  
- 16h00 / "Aimé Césaire" lu par les interprètes de "La Tragédie du Roi Christophe"  
- 16h30 / Jean Rouaud : "Le Monde à peu près" (Ed. Minuit 1996)  
- 17h00 / Sylvain Rivière pour la "Belle Endormie", lu par Jocelyne Carnichaël

### Expositions

(au Pavillon du Musée Fabre)

#### Du 31 mai au 16 juin :

"L'Irlande du Père Browne" Après le Centre Georges Pompidou et avant les Etats Unis, Montpellier accueille cette exposition photographique réalisée par un pasteur irlandais qui enregistra le monde et dont le travail fut retrouvé dans une malle, vingt cinq ans après sa mort  
• "Double Miroir" : des écrivains installés dans la région, commentent leurs portraits réalisés par le photographe Bruston  
• "Chemins d'écriture" : exposition de l'Association des Murs d'Aurelle, qui travaille en univers psychiatrique.

Pour tous renseignements :  
Direction des Affaires Culturelles  
Tél : Tél : 67.04.34.40



### Animations pour les enfants :

• L'Association Asphodèles présente un atelier d'écriture pour les enfants et les mamans du Maghreb (stand Bibliothèque Municipale)

• Le Théâtre de la Nuit présente "Le Book Emissaire" (devant le Pavillon du Musée Fabre) vendredi 31 : 9h et 10h / 14h et 15h ; samedi 1er juin : 8h30 et 10h30

• "L'Art en Boîte", exposition proposée par

## Quelques questions au Maire

### Alors, cette piscine, vous allez enfin l'ouvrir ?

La piscine olympique de Montpellier n'est pas réalisée par la Ville mais par le District. Le District l'ouvrira au public de Montpellier et de l'ensemble des quinze communes qui le composent le lundi 20 Mai à 9 h 00. L'inauguration officielle de la piscine aura lieu le samedi 15 Juin à 10 h 30 au cours d'une journée non stop ouverte à tous, et particulièrement aux Montpelliéraines et aux Montpelliérains, de 10 h 00 à 18 h 00. Tous les clubs sportifs et sports d'eau du District y feront des démonstrations de demi-heure en demi-heure.

Par contre, l'immeuble d'Antigone comporte, sous le bassin ludique Vénus, un gymnase olympique. Ce gymnase est destiné aux quartiers environnants et sera géré par la Ville de Montpellier pour Antigone, la Pompignane, Richter, Dom Bosco, le Saint-Blaise, Mermoz, Pasquier et la nouvelle Faculté de Droit et des Sciences économiques. L'inauguration de ce nouveau gymnase, après le gymnase Gambardella récemment ouvert au quartier Clémenceau, et avant le gymnase Busnel, dont la construction a démarré dans le Vème canton sous l'impulsion de Christian Bénézis, aura lieu le Samedi 11 Mai à 11 h 00. Tous les habitants des quartiers concernés et tous les amoureux des sports collectifs de la ville sont cordialement invités. Le gymnase sera mis à la disposition des habitants des quartiers et des associations sportives à la rentrée de Septembre 1996.

### Pour le tramway, allez-vous vous entendre avec vos "amis" Saumade et Blanc ?

Mais bien sûr ! La vie ne manque pas de créer des affrontements mineurs qui sont le propre de la démocratie, mais les vrais démocrates doivent s'unir lorsqu'il le faut dans l'intérêt du public. Le tramway, destiné à éviter les embouteillages, la pollution dans le District de Montpellier doit échapper aux querelles partisanses. C'est pourquoi j'ai donné un avis très favorable à une réunion récemment tenue en Préfecture sous la présidence de M. le Préfet Monginet, avec M. Saumade, Président du Conseil Général de l'Hérault et M. Jacques Blanc, Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, et leurs collaborateurs respectifs. L'idée d'envisager en commun la grande épopée du tramway me paraît avoir été retenue, encore que, bien sûr, les aspects financiers et techniques restent à négocier au fil des mois à venir. M. le Préfet a été chargé par les trois parties de rédiger un communiqué commun. J'ai proposé, pour faciliter les discussions quant à la jonction entre le réseau districte de tramway, le réseau départemental, la gare actuelle, la future gare T.G.V. et l'aéroport, de créer une commission commune de concertation réunissant, sous la présidence de l'état représenté en l'occurrence par la Direction Départementale de l'Équipement, la Ville, le District, la Région, la S.N.C.F. et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier. Le dossier du tramway (ligne n° 1), piloté par Monsieur Amans en liaison avec MM Biau, Velay, Dugrand, et Mlle Germain, sera soumis dès septembre à l'enquête d'utilité publique. Un voyage aura prochainement lieu à Grenoble pour les habitants intéressés par le tramway. Donc, comme prévu, la première ligne de tramway sera inaugurée au deuxième semestre 2000.

### Et l'hôpital, que faites-vous pour défendre les personnels, l'emploi et la qualité du service pour les malades ?

La politique gouvernementale actuelle qui s'attaque en priorité à l'hôpital public fait peser de graves menaces. A ma demande, le dernier Conseil Municipal, en liaison avec l'intersyndicale du C.H.U. (C.G.T. - F.O. - C.F.D.T.), a voté à une large majorité un vœu condamnant la récente ordonnance de MM. Juppé et Barrot sur l'hôpital et la création d'agences médicales qui sont, peut-être, un premier pas vers la mise en cause du statut de la fonction publique au C.H.U., comme aujourd'hui à France Télécom.

Les premiers effets de cette politique, menée en son temps par Mme Thatcher en Angleterre et unanimement condamnée aujourd'hui par les Anglais qui viennent de "débarquer" massivement les Conservateurs aux dernières élections municipales, ont déjà commencé ces deux dernières années.

Le budget de l'hôpital est compressé sévèrement depuis deux ans. Il est à chaque fois rejeté à la quasi-unanimité du Conseil d'Administration, mais imposé par la tutelle, c'est-à-dire le Ministère de la Santé.

Demier fait qui illustre cette situation, la grave menace qui pèse aujourd'hui sur les services de neurologie du C.H.U. et sur d'autres services et la pharmacie demain. Une lettre conjointe des trois professeurs, chefs de service et de tous les cadres du personnel hospitalier desdits services, a été adressée au

Directeur du C.H.U. pour un rendez-vous, car dix lits viennent d'être fermés et de nombreux postes ne sont pas pourvus à la suite de la politique suivie.

Sur ma proposition, le Conseil d'Administration a été appelé à voter à bulletin secret, un vœu de soutien à cette pétition des patrons et des personnels de neurologie, impliquant la condamnation de la politique actuellement suivie. Ce vœu a recueilli 19 pour, 1 contre, 1 abstention, au Conseil d'Administration du C.H.U. de Montpellier dans sa dernière séance du 26 Avril.

### Il paraît que M. Juppé va vous proposer d'installer à Montpellier un "Point Jeunesse"? Allez-vous faire la fine bouche ?

Pas du tout. Tous les concours sont bons. La Ville de Montpellier a déjà inventé ce concept il y a plus de dix ans avec le Centre Information Jeunesse, rue Maguelone, piloté par Mme Christine Lazerges, Maire-Adjoint, et le "Bus Info Jeunes" qui parcourt les quartiers.

L'aide de l'état sera la bienvenue. Nous lui proposerons une convention pour qu'il s'associe par son financement au fonctionnement du Centre Info Jeunes, en liaison avec la P.A.I.O. que gèrent la Ville et l'A.N.P.E.

### Et la Zone Franche, n'est-ce pas le remède miracle ? Qu'en pensez-vous ?

Si c'était un remède miracle à l'emploi, on le saurait depuis longtemps. Les Anglais et les Allemands, pourtant libéraux comme Chirac, ont déjà essayé cela il y a plus de dix ans. Aujourd'hui, le concept est abandonné à Londres comme à Bonn. Je ne parle pas de tous les économistes libéraux américains qui, eux, considèrent que les zones franches sont un gadget sans intérêt.

Alors, fallait-il pour autant dire non, se draper dans le sectarisme du "monsieur qui sait tout et qui a toujours raison" ? Pas du tout. Il faut tenter l'expérience puisqu'on nous la propose. Ceci dit, si le Gouvernement croit vraiment au concept, pourquoi le réserve-t-il à une trentaine de zones abritant 0,5 à 0,7 % des Français et non pas à tous les Français qui sont frappés par le chômage, même si, bien sûr, il y a des inégalités.

C'est donc par pragmatisme que nous disons oui. Nous ne croyons absolument pas que ces zones créeront globalement des emplois, ou alors très peu. Par contre, elles en déplaceront certains, déshabillant Pierre pour habiller Paul. Si ces transferts d'emplois peuvent amener quelques entreprises près des zones où il y a beaucoup de chômeurs dans un rayon de deux à trois kilomètres autour de la zone d'Euromédecine proposée, alors ce simple transfert ne sera pas inutile. Bien entendu, il faudra que le comité de pilotage, que le dernier Conseil Municipal a mis en place, veille à n'autoriser à venir s'installer dans les zones détaxées que ceux qui s'engageront à recruter le maximum d'emplois nouveaux parmi les jeunes des quartiers concernés.

Pour aller plus loin dans le détail, nous invitons les associations de la Paillade et des quartiers environnants, les commerçants, les artisans et P.M.E. du secteur, ainsi que tous les citoyens qui veulent s'informer, à assister à une réunion d'information, à laquelle nous convions aussi l'État. Cette réunion se tiendra le Mardi 14 Mai à 18 h 00 à la Maison pour Tous Léo Lagrange à la Paillade. On pourra là rentrer dans le détail des zones franches.

Ceci étant, soyons clairs. Ce ne sont pas les zones franches qui régleront le problème de l'emploi en France où il y a officiellement plus de trois millions de chômeurs et réellement plus de quatre. Le chômage, en système d'économie libérale, relève d'abord des chefs d'entreprise et de la politique économique du Gouvernement. C'est donc au C.N.P.F., aux responsables d'entreprises et avec eux à MM. Chirac et Juppé, respectivement Président de la République et Premier Ministre d'apporter des solutions au problème de l'emploi. Ils ne sauraient dans cette affaire se décharger ni sur des opérations médiatiques, ni sur des Maires ou élus locaux qui n'ont pas de pouvoir réel dans ce domaine.

Georges FRÊCHE  
Maire de Montpellier

### La Comédie du Livre en quelques chiffres

- 1468 m2 de stand
- 100 écrivains
- 17 libraires
- 30 éditeurs
- 13 conférences et débats
- 3 expositions au Pavillon du Musée Fabre
- 15 lectures
- 15 associations paritaires
- Des animations constantes pendant les trois jours pour les





LE PÈRE ANDRÉ SOULAS (1808-1857)

## "Nostre Sent a naoustre..."

Qui connaît aujourd'hui le Père Soulas ? Si ce n'est pour l'avenue qui porte encore son nom ? Humble prêtre né le 26 février 1808 dans les Garrigues de Vois-le-Fort, il eut pourtant par son action évangélique un rayonnement qui s'étendit bien au-delà des limites de son diocèse. Gérard Cholvy, professeur d'histoire à l'Université Paul Valéry, a su parfaitement restituer, dans un ouvrage de référence publié à l'occasion des 150 ans de la création des sœurs Gardes-malades de Notre-Dame Auxiliatrice, le portrait de cet homme en lutte contre les injustices de son siècle.

Le Père Soulas était un mystique. On peut dire qu'il avait la charité au bout des doigts. Peut-être est-ce pour cette raison que son souvenir s'est maintenu. Le peuple de Montpellier n'a jamais cessé de bénir cet humble prêtre dont on utilisait la popularité, à la fin de sa vie, pour lancer une souscription visant à l'édification de la Croix du Peyrou. Passionné dès l'enfance par la vie des Saints, André Soulas entra dès l'âge de 22 ans au Grand Séminaire. Après son ordination, il nourrit un temps le projet de quitter son diocèse pour des missions lointaines. L'évangélisation des "sauvages"

paraissant plus exotique que celle des habitants de la Salvétat sur Agoût. En fait, le théâtre de ses "missions", défini par l'Evêque de Montpellier, le cantonnera aux limites du diocèse de Nîmes, puis vers Fabrègues, Castelnaud et Poussan, où la jeunesse locale le recevra avec froideur et indifférence. Les musiciens d'une fanfare de village prirent même l'habitude de former le bal au moment même où la cloche de l'église convoquait au premier sermon.

C'est finalement en 1839 qu'André Soulas découvrit sa terre promise, dans un petit périmètre infesté de moustiques, insalubre et inhospitalier, où s'entassait autour de pauvres cabanes "une population absolument ignorante de la civilisation et de la foi". Deux ans d'approche furent nécessaires pour gagner la confiance des pêcheurs de Palavas et les amener à tendre des toiles sur la plage pour bâtir un autel.

De pêche miraculeuse en prières du soir, il fallut peu de temps pour ériger au centre du village l'église des Cabanes. Pendant tout le restant de sa vie, le Père Soulas consacra ainsi tous ses efforts -parfois même jusqu'aux limites de la résistance- à oeuvrer pour les plus humbles et les plus démunis. Ses actions sont nombreuses. En 1846, il fonde la première crèche de Montpellier. En 1848, il ouvre l'orphelinat de la Colonie agricole de Notre-Dame-des-Champs aux Matelles. A partir de 1850, de jeunes détenus détachés de la prison de Nîmes y seront transférés, ouvrant ainsi au bon Père un nouveau champ d'intervention et de soucis supplémentaires. Les réalités de la délinquance, les nécessaires mesures

coercitives à entreprendre pour enrayer les trop nombreuses évasions, l'amènent à reconsidérer sa mission. Au rôle de prêtre devenu policier de sa propre prison, il préférera celui qui lui offrent les sœurs Gardes-malades de Notre-Dame Auxiliatrice, qui ouvrent en 1852 l'orphelinat pour filles de Bon Secours. Mort en 1857, André Soulas, utopiste pour les uns, figure sainte pour d'autres, ouvrit son siècle au catholicisme "social".

**Pour en savoir plus :**  
André Soulas et les Sœurs Gardes-malades de Notre-Dame Auxiliatrice (1845-1995) par Gérard Cholvy  
Centre Régional d'Histoire des mentalités  
Université Paul Valéry - Montpellier II  
BP 5043 - 34032 Montpellier Cédex 1



Gérard Cholvy

18 MAI

## Hommages aux Evadés des Trains de Déportation

Au cours de la dernière guerre mondiale, de 1942 à 1944, plus de 150.000 hommes, femmes et enfants ont été déportés de France vers les camps de concentration et d'extermination nazis, le plus souvent en transitant par ceux de Compiègne et de Drancy. Tous ne sont pas arrivés à destination, beaucoup sont morts en chemin. Un demi-millier d'entre eux, seulement, ont réussi à s'évader des convois qui les conduisaient vers l'esclavage ou la mort. Environ trois cents sont encore en vie, la plupart regroupés au sein de l'Association française des Déportés Evadés des Trains de Déportation (A.F.D.E.T.D.). Ange Alvarez avait quinze ans lorsqu'il rejoignit le maquis FTP. En novembre 43, il fut le premier à abattre un soldat allemand au faubourg de Nîmes. Immigré alsacien, mineur, syndicaliste, il paya lourdement son engagement. Arrêté pour faits de résistance avec toute sa famille, il connut la torture, la prison et l'enfer des trains de la mort. "J'ai été le premier évadé du 'train fantôme', parti le 3 juillet 44 de Toulouse et qui a mis



par le débarquement sur les côtes normandes, les bombardements de l'aviation. Sur les 650 personnes entassées dans les wagons, il restait peu de survivants. Moi, je me suis évadé en défilant les fils barbelés du wagon. En sautant le train roulait à près de 70 km/h - je me suis blessé à la tête. Les allemands m'ont poursuivi avec des mitrailleuses jusqu'à la Garonne, que j'ai traversé à la nage..." Ramassé puis caché par les cheminots, Ange Alvarez rejoindra la Résistance et malgré une blessure à la jambe, participera à la libération de Béziers et de Montpellier.

L'Association Française des Déportés Evadés des Trains de Déportation a été créée en 1973 afin de rendre hommage à tous ceux -connus ou inconnus- qui ont rendu ces évasions possibles, et aussi pour défendre les droits des déportés résistants. Le samedi 18 mai prochain, Montpellier accueillera pour la première fois le Congrès de l'Association à la salle Pétrarque. Une grande manifestation qui devrait permettre de saluer le courage, l'honneur et la

10-12 MAI

## La Faculté de théologie protestante fête son IVème centenaire

La Faculté libre de théologie protestante de Montpellier est l'héritière de deux "académies" de théologie fondées à la fin du XVIème siècle : celle de Montpellier (1596), dont la durée d'existence fut brève et le rayonnement modeste, et celle de Montauban (1598) qui fut, avec Saumur et Sedan, l'un des trois grands centres de formation des pasteurs durant la période de l'Edit de Nantes.

Depuis 1972, l'Institut Protestant de Théologie (IPT) réunit en un seul organisme universitaire les deux Facultés libres de théologie protestante de Paris et de Montpellier. Il permet d'organiser de manière rationnelle et complémentaire l'enseignement théologique en confrontation avec les sciences humaines et en relation avec les ministères des Eglises réformées et luthériennes. Il est ouvert à un large public au-delà de celui des étudiants se destinant au ministère ecclésiastique.

Pendant trois jours, les 10, 11 et 12 mai, le public montpelliérain est invité à participer à cette commémoration, au gré d'un programme mêlant animation musicale, rappels historiques et visites de lieux. Il est tout particulièrement convié à la soirée solennelle publique au CORUM le 10 mai (Salle Pasteur à 20h) en présence de Georges Frêche. Au cours de cette cérémonie des doctorats "Honoris Causa" seront remis à quatre professeurs étrangers dont deux appartiennent aux universités de villes avec lesquelles Montpellier est jumelée : Louisville et Heidelberg.

**Information :**  
Faculté de Théologie Protestante  
13, rue du Docteur Louis Perrier  
34000 Montpellier  
Tél : 67 92 61 28

Cette manifestation concerne l'ensemble des Montpelliérains.

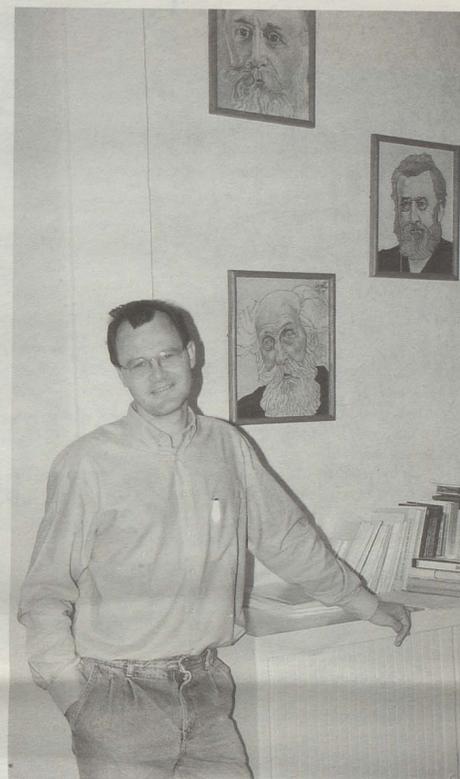
D'abord parce qu'elle évoque un des éléments importants de l'histoire de Montpellier : la création d'une académie de théologie protestante en 1596 dont on pense qu'elle était édifée dans les locaux du "petit temple" qui se trouvait sur l'actuelle place St-Côme.

Au-delà de l'intérêt historique, je pense que c'est l'occasion de démontrer qu'il est possible de faire de la théologie dans le cadre de la laïcité républicaine. La théologie n'est pas la piété. C'est un exercice de réflexion auquel tout le monde doit pouvoir s'associer. Dans le cadre d'une laïcité ouverte, les croyants ont à penser leurs rapports avec la cité dans laquelle ils sont ancrés. La réflexion sur la religion, le religieux dans une société comme la nôtre est susceptible d'in-

Hubert Bost, doyen de la Faculté de théologie protestante : "Nous souhaitons que le maximum de Montpelliérains s'intéresse à cet événement".

terresser tout le monde, et pas seulement des spécialistes : l'actualité démontre chaque jour l'importance de cette réflexion.

C'est dans cette perspective que la bibliothèque de la Faculté qui dispose d'un fonds de plus de 100.000 ouvrages dont des livres uniques et très anciens, est ouverte à tous chercheurs montpelliérains. C'est également pour cela que nous publierons les actes des débats qui auront lieu le 11 mai prochain dans la revue "Etudes théologiques et religieuses".



11 MAI

### 13ème Fête des Continents Femme du Monde

Pour sa 13ème édition, la Fête des Continents souhaite mettre les femmes du Monde à l'honneur. Du Liban ou d'Arménie, d'Irlande ou de Bosnie, d'Amérique Latine ou de France, les femmes témoignent en faveur de la paix et de la vie. Témoignages, chants et danses animés par les étudiants de 120 nationalités différentes, permettront à cette manifestation de témoigner ainsi d'un message unique de paix, de solidarité et de dialogue entre les peuples.  
**Informations :**  
Radio Maguelone  
4, rue Abbé Montels  
Tél : 67 60 91 22

7 ET 8 JUIN

### Comédie des Fruits et Légumes Frais

Les fruits et légumes frais sont vitaux pour l'équilibre alimentaire. Pour sensibiliser parents et enfants aux bienfaits des produits frais, la Ville de Montpellier organise pour la 1ère fois une véritable Comédie des Fruits et Légumes. Les 7 et 8 juin prochains, un jardin potager sera reconstitué sur la Comédie par le Service des Espaces Verts. Mise en place par l'Interfel, regroupement de producteurs, négociants et l'ensemble de la distribution, cette manifestation coordonnée par la Ville, s'accompagnera d'un grand concours de dessin organisé dans toutes les classes de CM2.

8-9 JUIN

### Journée de la Pêche

Cette année encore, la Ville de Montpellier s'associe à la traditionnelle journée de la pêche organisée par la Délégation Régionale du Conseil Supérieur de la Pêche sur les rives du Lez. La journée du samedi 8 juin est réservée aux enfants, notamment aux élèves des écoles primaires des alentours (Paul Painlevé, Blaise Pascal, Le Lez), ainsi qu'une école primaire de la Paillade. Les organisateurs se donnent pour objectif de sensibiliser les enfants à la connaissance du milieu aquatique et halieutique dans un souci de protection de l'environnement. La soirée sera festive, avec repas dansant en collaboration avec les restaurateurs du quai du Pirée. EDF, partenaire de cette manifestation, assurera une illumination du Lez. Le traditionnel concours de pêche -catégorie adultes et enfants- sera organisé le dimanche 9 juin.

Prix Niepce

L'Espace Photo Angle du Corum accueille du 7 mai au 22 juin, l'exposition de Marie-Paule Negre, prix Niepce 95, décerné par l'Association Gens d'Images  
Info : 67 60 43 11

Parodontie

Les 16-17 et 18 mai, le Corum de Montpellier accueille les 1ères journées nationales de parodontie. Cette science de l'environnement de la dent, traite les tissus péri-dentaires de la dent en vue de sa conservation. Les journées auront lieu sur le thème : "omnipraticque parodontale : 1996, les nouvelles stratégies thérapeutiques".  
Info : 67 92 06 72

Concert des Madrigalistes de Montpellier

Samedi 1er juin 1996 à 20h30  
Eglise St Mathieu à Montpellier  
Musique vocale sur le thème "Batailles et Trêves"  
Renseignements : Bibliothèque Américaine : 67 58 13 44

Journée Portes Ouvertes à la Bibliothèque Américaine

Samedi 8 juin 1996 de 10h à 17h  
Ventes de livres d'occasion en français et en anglais  
Prix réduits pour les abonnements  
Renseignements : 67 58 13 44

Gospels

Le groupe "Soul Gospel" organise un concert exceptionnel de Gospels et negro spirituals à la Basilique Notre Dame des Tables, le jeudi 23 mai.  
Réservations : Boîte à Musique : 67 60 69 92  
FNAC : 67 64 14 00  
Basilique (1h avant le concert)



GAMBETTA-FIGUEROLLES

# L'opération d'amélioration de l'habitat se termine bientôt

L'opération d'amélioration de l'habitat et la campagne de ravalement conduite depuis 1994 par la Ville, l'Etat et l'ANAH se termine bientôt. Passé le 31 décembre 1996, aucun dossier de demande de subvention pour des travaux de réhabilitation ne pourra être pris en compte. Rappelons que les subventions peuvent atteindre 55% du montant des travaux. Après notification des subventions, on peut bénéficier d'un délai de 2 ans pour réaliser les travaux.  
**Prenez vite contact au 67 58 26 24**

CENTRE VILLE

# Le Passage Hermès reliant Antigone à la Comédie est ouvert de 7 heures à 1 heure du matin

Depuis le 2 mai, le passage Hermès est ouvert une partie de la nuit. Cette liaison piétonne, qui traverse le Centre Commercial du Polygone, les Galeries Lafayette et les Echelles de la Ville, relie le centre historique de l'Ecusson et le quartier d'Antigone, à égale distance entre la place de la Comédie et la place du Nombre d'Or. La plage d'ouverture actuellement prévue est de 7 heures à 1 heure du matin. La sécurité y est assurée y compris la nuit par une équipe de surveillance assistée de caméras reliées à un site central dans le centre commercial. Des travaux spécifiques ont été effectués pour renforcer la sécurité et pour favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite : renforcement de l'éclairage ; pose de fermeture sur les rails latéraux pour canaliser la circulation des piétons ; installation d'un réseau de caméras pour la surveillance, d'escalators, d'ascenseurs, et mise en place d'une signalétique. Les commerces situés le long de cette rue intérieure maintiennent l'éclairage de leur vitrine pendant l'ouverture du passage. Le passage Hermès facilite également l'accès aux équipements publics : médiathèque Federico Fellini, Piscine Olympique d'Antigone, gymnase d'Olympie et bientôt la nouvelle bibliothèque centrale prévue à Antigone.



EPAVES

# Enlèvement des véhicules non identifiables

Depuis le 15 juin 1995, le Conseil Général a mis fin au service d'enlèvement des épaves automobiles qu'il assurait jusque là. L'enlèvement des épaves pendant plusieurs mois n'a donc plus été effectué sauf pour celles gênant vraiment la circulation. La Ville de Montpellier, informée de cette

décision, a profité du renouvellement de la concession de la fourrière pour élargir sa mission à l'enlèvement des épaves. Le coût pour la Ville est de 360 F, par véhicule enlevé. Pour les épaves du domaine privé, il appartient au propriétaire concerné de faire enlever les véhicules, la Ville ne pouvant

intervenir dans les parkings privés des résidences dont elle n'a pas la gestion. En cas de non exécution, le Maire peut faire enlever l'épave d'office, aux frais du propriétaire du terrain. **Pour signaler une épave, il faut téléphoner au poste de police municipale du Polygone : 67 34 71 00**

# L'ARBRE

## L'arbre dans la ville

À Montpellier, nous nous efforçons de donner toute sa place à la nature. Pour offrir aux citoyens un environnement de qualité, nous entretenons et améliorons sans cesse le patrimoine vert de la Ville, aménageons des jardins, plantons des arbres... Mais pas n'importe comment ! Une vraie cité, surtout une cité méditerranéenne, est une harmonieuse composition entre le minéral et le végétal. L'arbre est indispensable à la beauté et à l'équilibre du paysage urbain. Mais, le choix des espèces, de leur lieu d'implantation, le type de gestion des espaces verts, ne sont pas le fruit du hasard mais le résultat d'une réflexion de fond sur l'urbanisme et l'écologie. La Charte de l'Environnement établit les grandes lignes de la politique dans ce domaine : mise en pratique de la gestion différenciée des espaces verts qui s'appuie sur un plus grand respect de l'environnement naturel ; gestion centralisée de l'arrosage, importante source d'économie en eau ; formation des agents du Service des Espaces Verts ; meilleure connaissance du patrimoine. C'est dans le cadre de cette dernière action que la Ville a édité, en liaison avec l'APIEU et la Maison de l'Environnement, un petit guide. Ce document, destiné au public, a pour objectifs de mieux faire connaître la vie de l'arbre, les soins qu'il nécessite, mais aussi de présenter aux Montpelliérains les espèces méditerranéennes les plus courantes qu'ils peuvent rencontrer au cours de leurs promenades. Un ouvrage plus technique, destiné aux professionnels, maîtres d'ouvrage publics et privés est en cours de préparation. La Ville est découpée en secteurs présentant une identité paysagère : berges de rivières, campagne, espaces verts de grands ensembles, jardins de style, parc des faubourgs, jardins de lotissements, etc... S'appuyant sur un recensement des espèces existant dans les jardins publics et privés, une palette végétale est recommandée secteur par secteur. C'est dans cet esprit que nous avons voulu marquer l'entrée de la Ville avenue Pierre Mendès-France par la plantation d'une pinède, que nous recréons un verger de fruits à l'ancienne au Domaine de Méric ou que nous préconisons l'implantation d'oliviers dans le quartier des Bouisses. Bonnes balades à Montpellier !



Un ginkgo au jardin des plantes



Christophe Morales et deux écoliers plantent un pin au Lac des Garrigues

Christophe Morales Adjoint au Maire Délégué à l'Ecologie et aux Espaces Verts



Arbre de Judée, Avenue de la Pompignane



Plantation d'arbres à l'automne 95 par les écoliers de la ville au Lac des Garrigues à la Paillade

# L'arbre : objet de soins constants et attentifs

Traitement, élagage, hivernage, transplantation... l'arbre de ville est protégé et soigné avec une constante vigilance.

L'arbre urbain subit des agressions multiples et les vicissitudes de la vie citadine. Il lui faut d'abord trouver de la place pour développer ses racines dans un sous-sol déjà

bien encombré par différents réseaux. Pourtant, elles constituent parfois jusqu'à deux-tiers du poids de l'arbre. Pour maintenir l'aération des racines et leur bon fonctionnement, il faut limiter le piétinement et le stationnement sous l'arbre qui, en tassant le sol, l'imperméabilise, empêchant l'arrivée de l'eau jusqu'aux racines. Lors des chantiers, des protections sont installées autour des troncs. Dans les zones où le piétinement est intense, des grilles sont posées.

Le bois de l'arbre est solide mais, contrairement aux idées reçues, l'écorce est fragile. Juste en dessous d'elle se trouvent les vaisseaux qui transportent la sève. Ainsi, les plaies sur l'écorce peuvent favoriser la pénétration de maladies et leur diffusion dans tous les organes de l'arbre. Il faut donc traiter les arbres avec douceur, les protéger des coups violents - ils n'ont pas

de pare-chocs ! - et, en aucun cas s'en servir comme support publicitaire. Agrafes, punaises et autres clous provoquent des blessures qui affaiblissent les arbres. Tous les matins, les services de nettoyage décolent quantité d'affiches sur les platanes du boulevard Henri IV. C'est également pour éviter les traumatismes trop violents que l'élagage doit être fait avec discernement. Il vaut mieux pratiquer une taille douce et régulière (tous les 4 ans environ) qu'une coupe épisodique et brutale qui, non seulement défigure les arbres, mais les épuise.

La santé des arbres, voire leur vie, est menacée par quantité de parasites et champignons. Les plus courants, tiges du platane, chancre coloré, oïdium, chenille processionnaire du pin, sont combattus systématiquement par des soins réguliers. Par exemple, chaque année à l'automne, en liaison avec l'Office National des Forêts, la Ville entreprend de détruire dans leur cocon les larves des chenilles processionnaires de pin. Une entreprise spécialisée survole en hélicoptère les quelque 120 hectares de pinède, de Lunaret au Bois Montmaur, en passant par le Lac des Garrigues

et la pinède à la Paillade, et diffuse un produit parfaitement écologique puisque toxique uniquement pour les chenilles. Quand les arbres sont jeunes, il faut les tuteur, les arroser, desserrer les colliers des tuteurs, et surveiller leur croissance. Quand les arbres sont vieux, on effectue des soins très spécialisés : envoi d'air comprimé dans le sol pour le décompacter, pose de drain pour faire parvenir des solutions nutritives aux racines, élagage modéré.

Si l'arbre est trop atteint, avant que ses maladies ne puissent se propager à ses congénères ou que la sécurité des passants ne soit menacée, il faut l'abattre... puis replanter...



Avril 1996 : Taille des bois morts sur les arbres du Champ de Mars pour des problèmes de sécurité.



Elimination des chenilles processionnaires des pins par un procédé éminemment écologique qui utilise une bactérie biologique toxique exclusivement sur la chenille des pins.

## Petit pin deviendra grand...

Tous les ans, à l'automne, 5 ou 6 classes de la Ville participent à une opération de reboisement dans les sites de Montmaur, Lunaret et La Paillade. Cette action à visée pédagogique est organisée par le service des Espaces Verts en liaison avec l'APIEU et l'ONF. Les 150 écoliers concernés plantent chacun deux arbres : pins, cyprès, arbre de Judée ou micocouliers. L'arbre, entouré d'un grillage anti-lapins, est étiqueté avec le nom de l'enfant. Cela lui permettra dans les années à venir de suivre la progression de son arbre.

Une action de sensibilisation à l'environnement qui devrait conduire ces enfants à l'avenir à respecter les arbres.

## Le tigre du platane

Un nom bien impressionnant pour un petit insecte de quelques millimètres qui passe sa vie sur cet arbre ! Les tigres du platane sucent la sève des arbres et, lorsqu'ils sont trop nombreux, l'affaiblissent. Ce n'est qu'à partir d'un certain seuil, cinquante individus au dm<sup>2</sup>, sous l'écorce, en hiver, que l'arbre doit être traité.

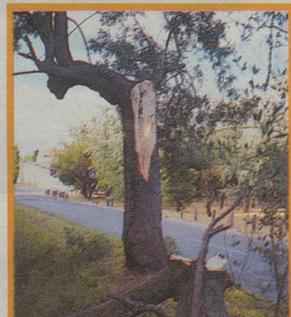
## L'âge des arbres

La taille d'un arbre ou le diamètre de son tronc n'indiquent pas son âge !

Des arbres à croissance rapide, comme le platane et le peuplier, peuvent atteindre des dimensions imposantes en quelques dizaines d'années.

D'autres ont une croissance plus lente et peuvent rester petits même après plusieurs siècles d'existence, comme l'if ou l'érable de Montpellier.

C'est le nombre de cerclés concentriques visibles lors d'une coupe transversale du tronc qui indique le nombre d'années.



A Grammont, les branches de ce frêne ont été arrachées par un véhicule.



Rue des Bergeronnettes aux Aubes : les racines des sophoras détériorent les trottoirs.

# L'arbre : un être vivant

Chaque année, une soixantaine d'arbres morts ou dangereux doivent être arrachés, et environ 300 arbres nouveaux sont plantés.

L'arbre est un être vivant qui naît, croît et meurt. Le remplacement d'arbres vieillissants et malades par des essences adaptées à la ville est nécessaire pour assurer aux générations futures un cadre de vie agréable.

Sur la voie publique, il faut aussi remplacer l'arbre qui détériore le trottoir, la chaussée ou le mur voisin, ou encore qui risque de tomber. C'est ainsi que, chaque année, 50 à 80 arbres d'avenue, morts ou dangereux doivent être arrachés. Ces arbres sont

installés dans les quartiers qui en étaient jusque là dépourvus. Les nouvelles essences sont choisies pour leur résistance à l'environnement urbain, leur facilité d'entretien et leur valeur ornementale. De plus, leurs fruits doivent être non toxiques et peu salissants.

Au total, chaque année, 200 arbres d'alignement environ sont plantés par le service des Espaces Verts. A cela s'ajoutent les plantations effectuées par la SERM : 200 à 400 arbres suivant le programme des

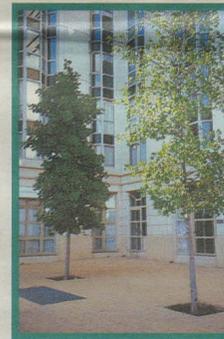


Les effets du vieillissement sur un sophora du quartier de la Méditerranée.

Ici, c'est le vent qui a cassé ce chêne de Grammont.



Taille « en rideau » des platanes du quartier Antigone : respect de l'arbre et des façades des immeubles.



Jeunes tulipiers rue de l'Acropole

# 13.000 arbres le long des rues : la Ville respire !

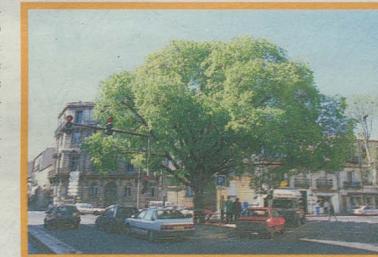
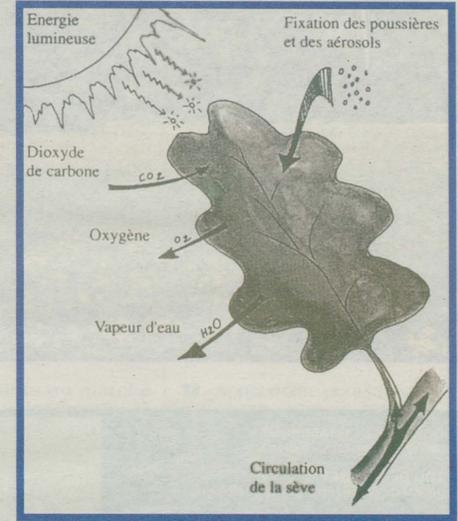
Plus de 13.000 arbres ombragent et agrémentent les rues et les places de Montpellier. Ces arbres dits d'alignement, s'intègrent dans le décor urbain, rythmant les saisons, renaissant à chaque printemps pour nous donner une ombre bienfaisante au plus chaud de l'été, avant de nous offrir le spectacle flamboyant de l'automne.

L'arbre urbain, élément de confort, élément de décor, joue un rôle essentiel dans la cité en assainissant l'air que nous respirons.

Un arbre de grande taille peut en effet porter plus de 250.000 feuilles. Chacune d'entre elles est une petite usine vivante branchée sur la lumière au soleil qui produit de l'oxygène et absorbe le dioxyde de carbone de l'air.

Les feuilles retiennent également les poussières, les aérosols, les gaz toxiques. En été, elles rejettent des quantités d'eau et d'oxygène, contribuant ainsi à dépolluer et à rafraîchir l'atmosphère des villes.

L'arbre, c'est l'indispensable poumon vert de nos villes modernes.



250.000 feuilles en moyenne pour un arbre de grande taille comme ce micocoulier de la place Leroy-Beaulieu



Jeune alignement de tilleuls avenue de la Pompignane.



François Alric : «des bornes ont dû être posées pour protéger les arbres du choc des voitures qui se garent, rue Bernard Déléclieux».

# "Monsieur Arbre"

François Alric, que chacun au service des Espaces Verts désigne comme Monsieur Arbre tient un peu de l'homme orchestre : chargé du suivi des arbres de la Ville, ce jeune horticulteur de formation, qui porte les cheveux longs d'un homme des bois, est tout à la fois, conciliateur, pédagogue, technicien, gestionnaire.

Il met à jour le fichier des arbres de la Ville. Chaque arbre en effet est inventorié sur l'ordinateur du service : espèce, date de plantation, distance par rapport à ses voisins, état sanitaire... Un système de localisation géographique permet de le repérer précisément sur le plan de la ville. Ce fichier donne à la fois une vue détaillée et une vue d'ensemble du patrimoine arboré de Montpellier. Il permet de programmer les interventions d'entretien ainsi que les opérations de renouvellement

## Homme de terrain au service du public

François Alric est surtout un homme de terrain et de contact. Il veille à la bonne exécution des travaux commandés aux entreprises ; il est au service des équipes de jardiniers dans les quartiers ; conseille les particuliers pour le choix d'une essence à planter ou d'un traitement à effectuer ; apaise d'éventuelles querelles de voisinage au sujet d'arbres litigieux ;

d'élagage, d'arrachages ou de plantation dans leur rue ; aide les enseignants des écoles à mettre en oeuvre leur projet pédagogique...

"l'école du Lez, par exemple, faisait avec les élèves un travail sur les tisanes. A leur demande, on a planté un tilleul dans la cour". Mais, François Alric se considère avant tout comme un homme au service du public : "Les gens connaissent mal les arbres et ont souvent un comportement très individualistes. Ils aiment les arbres à condition qu'ils ne soient pas devant leur porte. Ils en voudraient les avantages sans en avoir les inconvénients. Je passe donc beaucoup de temps à expliquer ce que l'on fait. Cela permet le plus souvent de désamorcer un mécontentement qui n'a pour origine que l'ignorance : pollen et allergie, feuilles mortes dans les chenaux, branches envahissantes, racines qui détruisent les trottoirs... Les sujets de plaintes sont multiples. Certains se plaignent qu'on taille trop souvent les arbres, d'autres pas assez. On peut expliquer que tous les 4 ans, c'est un bon rythme pour les arbres, le moins traumatisant. On s'applique maintenant pour les plantations nouvelles à choisir des arbres hybrides qui produisent très peu de pollen. L'arrachage des arbres, souvent mal vécu, est parfaitement admis si on en explique la nécessité..."

La patience est essentielle pour ce travail de dialogue. Une qualité que possède indéniablement

## Vous, votre arbre et vos voisins

Plantez des arbres dans votre jardin... mais évitez les conflits ! Ils doivent être à une distance supérieure à deux mètres de la plus proche clôture, (art. 671 du Code Civil) Si les branches ou les racines dépassent la limite de votre propriété, votre voisin peut vous contraindre à les couper.

## Arbres et noms de lieux

Plusieurs noms de rues et de places de Montpellier témoignent d'arbres. Qu'ils soient encore présents ou disparus, ils rappellent leur existence sur ces lieux : Plan de l'Olivier, plan de l'Om, rue du Figuier, rue de Las Sorbes, rue de l'Amandier, rue de la Figarasse.

D'autres noms, s'ils ne sont pas liés à l'histoire, sont plus



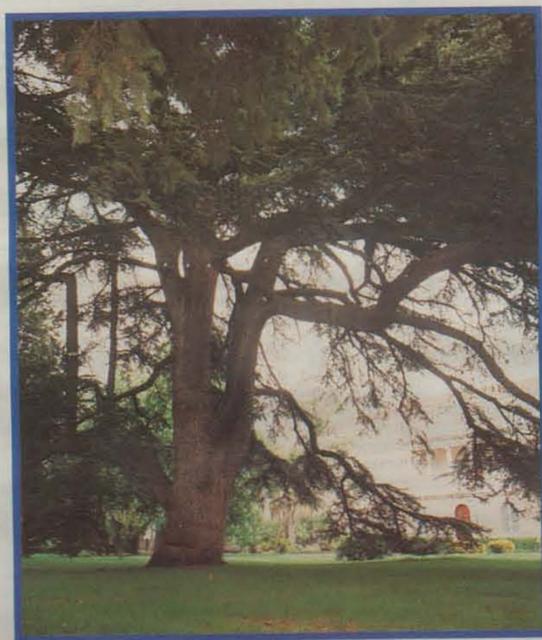
Le Domaine de Méric où un verger à l'ancienne va être planté.

## C'est le joli mois de mai, Promenons-nous dans les jardins

Simple square de quartier ou grand domaine, modeste ou somptueux, moderne ou vestige de l'histoire, les espaces verts de Montpellier offrent aux citadins des havres de fraîcheur indispensables. Pour la promenade de santé, la méditation poétique, le jeu des petits, la découverte botanique ou le simple plaisir de l'oeil, partez à la découverte des squares, jardins et

parcs de Montpellier. Chacun a son charme propre et mérite le détour. Au total, près de 350 hectares de nature, répartis sur une quarantaine de sites attendent votre visite.

- 1- LE DOMAINE DE GRAMMONT  
Avenue Albert Einstein - Millenaire
- 2- LE ZOO DE LUNARET  
Avenue Val de Montferriand - Aiguelongue
- 3- LE DOMAINE BONNIER DE LA MOSSON  
Avenue de la Mosson - Celleneuve
- 4- LE BOIS DE MONTMAUR  
Avenue Val de Montferriand - Plan des 4 Seigneurs
- 5- LE DOMAINE DE MERIC  
Aiguelongue
- 6- ECOLOTHEQUE DU MAS DE GRILLE  
Jean-de-Védas
- 7- L'ESPLANADE CHARLES DE GAULLE  
Sarrail
- 8- L'ESPLANADE PAUL VALERY  
Avenue de Laverune
- 9- LE JARDIN DU CHAMPS DE MARS  
Avenue de Laverune
- 10- LE JARDIN DE LA PEPINIERE  
Avenue de Centrayrargues - Saint Martin
- 11- LE MAIL SAINT-MARTIN  
Avenue du Marechal Lederc - Saint Martin
- 12- LE PARC DES AIGUERELLES  
Avenue Pont Trinquat - Aiguerelles
- 13- LE PARC AZEMA  
Avenue des Moulins - Celleneuve
- 14- LE PARC DE BAGATELLE  
Avenue de Cheng-Du - Pas du Loup
- 15- LE PARC BEL JUEL  
Avenue des Moulins - Celleneuve
- 16- LE PARC CHICO MENDES  
Avenue de l'Agenais - Hauts de la Paillade
- 17- LE PARC DE LA CROIX D'ARGENT  
Avenue Villeneuve d'Angoulême - Croix d'Argent
- 18- LE PARC EDITH PIAF  
Avenue Saint Lazare - Beaux Arts
- 19- LE PARC GEORGES BRASSENS  
Avenue du Comte de Nice - Hauts de la Paillade
- 20- LE PARC DE LA GUIRLANDE  
Avenue Ronsard - Figuerolles
- 21- LE PARC MAGNOL  
Avenue de Las Sorbes - Les Cévennes
- 22- LE PARC DES PASTOURELLES  
Avenue Jules Isaac - Pompignane
- 23- LE PARC DE LA RAUZE  
Avenue du Dr Fourcade - Aiguerelles
- 24- LE PARC RIMBAUD  
Avenue Saint-André de Novigens - Les Aubes
- 25- LE PARC SAINT-ODILE  
Avenue de Mende - Boutonnet
- 26- LE PARC TASTAVIN  
Avenue Villeneuve d'Angoulême - Lemasson
- 27- LE PETIT BOIS DE LA COLLINE  
Avenue de la Croix de Figuerolles - La Chamberte
- 28- JARDIN DE LA CANOURGUE  
Rue Sainte Croix
- 29- LA PROMENADE DU PEYROU  
Place royale du Peyrou
- 30- SQUARE HOTEL D'ASSAS  
Avenue d'Assas
- 31- LE SQUARE BIR HAKEIM  
Avenue de Lodève - Arceaux
- 32- LE SQUARE JEAN MONNET  
Avenue Albert Dubout - Antigone
- 33- LE SQUARE PLANCHON  
Rue de la République - Gares
- 34- LE SQUARE DE LA TOUR DU PIN  
Boulevard Henri IV
- 35- PARC DE L'AIGUELONGUE



## Découvrez 50 arbres remarquables à Montpellier

Les espaces publics de Montpellier, les rues, places, jardins et parcs, recèlent de nombreux arbres, remarquables par leur allure ou leur histoire. A côté des célèbres magnolias du Peyrou ou cèdres de Grammont, on trouve l'oranger des Osages du Champ de Mars, le tilleul à petites feuilles du Parc Rimbaud ou le cyprès chauve des berges de la Mosson. Une cinquantaine d'arbres ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères : grand âge, taille, intérêt historique, rareté de l'essence, aspect insolite, intérêt paysager. Ces arbres sont répertoriés dans la brochure "Charte de l'arbre urbain" éditée par la ville en collaboration avec l'APIEU et la Maison de l'Environnement. Une carte permet de repérer leur situation, et, sur place, une balise est placée devant chacun d'eux avec leur nom souvent évocateur de nature ou de pays lointains.

Un arbre remarquable : le cèdre de Grammont



- 1 - Approbation des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
- 2 - Information de M. le Maire.
- 3 - Questions d'actualité municipale :  
- M. Macia à M. le Maire  
- M. Sala à Mme Lazerges  
- M. Dugrip à M. le Maire.
- 4 - Voeu du Conseil Municipal contre le projet gouvernemental de réforme hospitalière (cf. encadré).

- 12 - Dossier de candidature du quartier de la Paillade en zone franche urbaine. Approbation du périmètre et du projet.
- 13 - Agrément de la candidature de la Société Olimo-Edifier pour la réalisation de logements, bureaux et commerces à Antigone.
- 14 - Agrément de la candidature de l'OPAC de logements ZAC Port-Marianne / Consuls de mer (lot 14).
- 15 - Agrément de la candidature de la SCI Jardins du Consulat pour la construction

- de Mme Novati et M. Castor, pour la mise à l'alignement de la rue des Bouisses  
- de terrains copropriété «résidence de l'Ecu», pour la mise à l'alignement de la rue du Moulin des Sept Cans  
- du terrain appartenant à M. Coup-la-Roche, pour la mise à l'alignement de la rue du Plan d'Encombes.
- 20 - Acquisition de deux oeuvres par le Musée Fabre : «La Ponche V, 1981» de Vincent Bioulès, et «Paysage d'Italie» de Jean-Charles Joseph Remond. Demande de subvention dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM).
- 21 - Demande de subvention à l'Etat pour la restauration d'oeuvres du fonds du Musée Fabre.
- 22 - Organisation d'une journée d'action pour sensibiliser les jeunes aux nuisances sonores provoquées par les cyclomoteurs et les motos (action n°78 de la Charte d'Environnement).
- 23 - Lancement d'un appel d'offres pour la réalisation de travaux au crématorium du Complexe Funéraire.
- 24 - Modification du taux de la taxe foncière non bâti pour 1996 (de 90,23 % à 90,17 %). Cette modification est sans conséquence pratique sur le budget.

- 30 - Convention Ville / Etat pour la réalisation des travaux du Stade de la Mosson et leur financement, en vue de la Coupe du Monde de football de 1998.
- 31 - Convention entre la Ville et le Montpellier Basket pour développer l'action éducative et l'animation dans le quartier des Hauts de Massane.
- 32 - Avenants au marché n°681 pour la construction de la crèche «Le Petit Prince de Boutonnet».
- 33 - Modification du représentant du Conseil Municipal au Groupe Scolaire du Petit-Bard :  
- Mme D'Abunto est remplacée par M. P. Geneste
- 34 - Mise à la disposition de deux logements de fonction vacants situés à l'école Heidelberg, pour la création d'une antenne de proximité de l'Education Nationale.
- 35 - Participation de la Ville aux frais de fonctionnement des établissements d'enseignement privé pour l'année 1996 :  
- 1078,50 F par élève soit un budget de 1.965.027 F.
- 36 - Préparation de la rentrée scolaire 1996. Le Conseil Mu-

- nicipal accepte les créations mais émet un avis défavorable aux décisions de blocage et de suppressions de postes dans les écoles.
- 36 - Rénovation du restaurant scolaire Salabone.
- 37 - Revalorisation de l'indemnité de logement des instituteurs pour l'année 1995.
- 38 - Appel d'offre pour la réalisation de la viabilisation du domaine de Méric : desserte en eau potable, dépense incendie, eaux usées, électricité... Demande de subvention auprès de tout organisme susceptible de subventionner ce type de travaux pour la réhabilitation des sites classés.
- 40 - Demande de subvention pour le traitement aérien contre la chenille des pins des boisements forestiers.
- 41 - Remise en valeur d'un verger ornemental dans l'esprit des anciennes cultures du 19ème siècle du Domaine de Méric.
- 42 - Construction d'un hangar technique au parc zoologique de Lunaret.



Questions 39 et 41 : travaux de viabilisation et plantation d'un verger au Domaine de Méric

- 5 - Aménagement du bassin de rétention de la Colombière pour maîtriser les crues du bassin du Verdanson. Objectif et modalité de concertation. Demande de subventions.
- 6 - Approbation de la convention intercommunale pour l'aménagement du Négue-Cats entre les communes de Montpellier, Mauguio, Lattes et Pérols.
- 7 - Contrat de maîtrise d'oeuvre entre le District et la Ville pour la réalisation de travaux d'aménagement des voies pour les transports en commun.
- 8 à 11 - Acquisitions foncières :  
- d'une parcelle propriété de l'Etat pour l'aménagement du carrefour de la Perruque  
- de terrains, propriétés

- d'un immeuble de logements ZAC Port-Marianne-Richier (lot 11).
- 16 - Vente d'une maison appartenant à la Ville, sise 4 Impasse Grimaud.
- 17 - Lancement d'un appel d'offre ouvert pour le défilage de l'amianté des locaux de la Mairie A. Demande de subvention (cf article p.12).
- 18 - Désignation de l'entreprise Alvarez pour le lot n°12 «menuiserie intérieure des travaux du Centre Chorégraphique National.
- 19 - Exposition «100 ans d'Olympisme» au Carré Ste-Anne du 4 juillet au 20 septembre. Droit d'entrée : 15 F ; tarif de groupe, 10 F ; gratuité

- 25 à 27 - Garantie de la Ville - au CCAS pour un prêt relais de 7.250.000 F pour la construction de la résidence-foyer Simone Gillet Demangel  
- à l'OPAC pour la réalisation de 89 logements sociaux à la résidence de la Martelle ; de 50 logements à la résidence Montaigne.
- 28 - Pour renforcer le service Energie, création d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire et modification du tableau des effectifs.
- 29 - Modalité de l'aide apportée par la Ville pour le séjour d'enfants en colonie de vacances cet été (bénéficiaire, critère de calcul du montant de la bourse).

## Voeu du Conseil Municipal contre le projet gouvernemental de réforme hospitalière

Le Gouvernement d'Alain Juppé, par l'intermédiaire de son Ministre des Affaires Sociales, Jacques Barrot, veut mettre en place une réforme hospitalière par «ordonnances». Cette réforme aboutirait à la suppression de 60.000 lits d'hôpitaux, dont 2500 dans la région. Des centaines de services et d'établissements sont menacés de fermeture alors que le nombre de postes non pourvus, faute de moyens financiers, dans les hôpitaux publics est estimé à 60.000 et le nombre des emplois précaires dans le secteur de la santé à 150.000. Jusqu'où ira l'aggravation ? Nous assistons à la mise en place d'une destruction du système public de la santé. Les maîtres mots du projet gouvernemental ont été arrêtés depuis bien longtemps. C'est la réduction des dépenses, l'augmentation de la participation financière des plus démunis aux soins, le désengagement de l'Etat du secteur sanitaire et social, et l'introduction de la rentabilité à tout prix, sans concertation, au détriment de la notion même de service public. L'action gouvernementale va conduire à l'affaiblissement des structures hospitalières de la Ville. Le secteur de la santé est un des fleurons de la Ville de Montpellier qui dispose d'une faculté de médecine prestigieuse. Nous sommes donc concernés par ce qui risque d'être un coup terrible contre la santé et l'emploi dans notre ville. C'est pourquoi, nous nous opposons fermement à cette réforme.

# Eric Macia, maire adjoint délégué aux batiments communaux : "Tout l'amiante sera enlevé de la Mairie. Les travaux ont démarré le 19 avril".

**Un décret de 1996 fixe les normes de sécurité sans encore exiger l'enlèvement de l'amiante**

Le décret du 7 février 1996 fixe les modes de recherche de l'amiante (en calorifugeages et flocages), les échéances (du 1er janvier 1997 au 31 décembre 1999), les immeubles concernés (immeubles construits entre 1950 et 1980) et les normes d'intervention, contrôlés tous les 3 ans lorsque le niveau est inférieur ou égal à 5 fibres/litre, tous les deux ans, lorsque le taux est compris entre 5 et 25 fibres/litre et des travaux lorsque le taux est supérieur à 25 fibres par litre. Il n'est pourtant pas exigé l'enlèvement de l'amiante puisque l'encollage ou la pose de faux plafonds sont aussi préconisés.

L'utilisation de l'amiante est interdite en France sous forme de flocage dans les bâtiments depuis 1978. Il est autorisé et largement utilisé comme composant de divers matériaux dont le fibrociment (canalisations d'eau, plafonds...) ou le textile. 350.000 tonnes d'amiante sont importées en France chaque année. C'est avec lenteur que se mettent en place les textes de lois et décrets.



**Comment se présente actuellement la situation de l'amiante à la Mairie de Montpellier ?**

A la Ville, le Maire, moi-même et mes collègues nous nous sommes engagés à fond dans cette affaire et nous voulons la traiter dans la plus grande transparence. Des mesures récentes ont établi un taux situé entre 5 et 9,7 fibres par litre, sauf au 1er et 4ème étage où des travaux récents ont augmenté la quantité, et au 3ème étage où on n'a pas détecté d'amiante. Dès les résultats connus, Georges Frêche et l'équipe des adjoints en bureau municipal ont immédiatement réagi en prenant une solution radicale : toute l'amiante sera enlevé de la Mairie dans les plus bref délais.

**C'est-à-dire ?**

Les textes du décret de février 1996 qui fixe enfin des normes et les mesures à prendre nous permettent d'objectiver la situation. Les mesures que l'on a trouvé n'impliquaient pas que toute la Mairie soit traitée radicalement.

Nous, nous avons décidé de le faire pour une sécurité maximum du personnel municipal et des Montpelliérains. Pour traiter l'amiante, il y a trois procédés :  
- l'encoffrement, c'est-à-dire la pose de faux plafond  
- l'encapsulation : c'est-à-dire la pulvérisation d'un produit qui imprègne l'amiante. Ce système est utilisé fréquemment pour traiter les nuisances de l'amiante, mais on n'a pas de garantie sérieuse sur le long terme.  
- le déflocage : c'est-à-dire l'enlèvement total de l'amiante.  
Nous avons choisi ce procédé qui a l'avantage d'être définitif. L'enlèvement de l'amiante à la Mairie, c'est pour Georges Frêche et pour l'équipe municipale une priorité. C'est une vraie décision politique. Nous sommes la première collectivité à le prendre.

**Quand et comment se passeront les travaux de l'enlèvement de l'amiante ?**

Les travaux ont démarré à la Mairie le 19 avril. Nous avons choisi après appel d'offres l'entreprise Dauphiné Isolation pour le 1er étage, l'une des 20 entreprises françaises compétente pour ce genre de travaux. L'une des rares à ne pas être affiliée à une société étrangère ! Les travaux ont démarré par le 1er étage, suivra le 4ème étage, puis les 6 autres étages (le 3ème a déjà été traité). D'ici un an et demi, toute trace d'amiante à la Mairie aura disparue. C'est-à-dire que le 31 décembre 1997, il n'y aura plus du tout d'amiante.



Le déflocage de l'amiante est une opération méticuleuse effectuée par des spécialistes avec le maximum de sécurité

**La sécurité du personnel qui travaille à l'enlèvement de l'amiante et du personnel municipal sera-t-elle assurée ?**

Tout à fait. Le dispositif mis en place pour les travaux a été présenté à des organismes de contrôle rigoureux : la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, l'Inspection du Travail, la Médecine du Travail et le C.P.B.T.B. En effet, il doit y avoir une protection absolue du personnel et de l'environnement, c'est-à-dire une non contamination du site avoisinant. Il n'y aura aucun croisement entre le personnel de l'entreprise Dauphiné Isolation et les salariés de la Mairie. L'accès des ouvriers se fera par l'extérieur : place d'Aguesseau, et la sortie par la terrasse située au sud-ouest du bâtiment. C'est un chantier très particulier qui a démarré le 19 avril. C'est une équipe de 7 personnes qui s'occupe des travaux, ils sont tous recouverts d'une combinaison

de type scaphandre (détruite chaque jour) et d'un masque relié à un appareillage filtrant l'air. Ils ne peuvent rejoindre l'extérieur qu'après avoir changé de vêtements dans un sas et pris une douche. L'étage doit être parfaitement isolé du reste du bâtiment. Ce n'est qu'une fois le confinement réalisé que les travaux de déflocage peuvent commencer. Rien ne pourra sortir de l'étage traité, sans avoir été soigneusement empaqueté, lavé, puis mis dans un conteneur qui sera scellé.

Tous les déchets qui ont été au contact de l'amiante (moquettes, faux plafonds, ...) représentent pour le seul 1er étage l'équivalent de 9 tonnes. Les conteneurs seront ensuite transportés dans la région des Landes où est implanté la société Inertam, une filiale de l'E.D.F. Les déchets passeront sous une torche à plasma qui monte à 6.000 °C. L'amiante ainsi vitrifié, devient une matière inerte et pourra servir à l'empierrement des routes. Pendant les travaux, la zone traitée est isolée, comme je l'ai déjà dit plus haut. Elle est aussi mise en dépression atmosphérique par des groupes déprimogènes. De l'air frais peut rentrer mais l'air ne peut pas sortir. Il n'y a donc aucune possibilité de fuite d'air contaminé.

Vous voyez, toutes les conditions de sécurité ont été prises, tant pour le personnel de l'entreprise que celui de la Mairie. C'est aussi rigoureux et pointilleux que si l'on avait à traiter de l'uranium !

**Quel sera le montant des travaux ?**

Le prix global du traitement de l'amiante à la Mairie s'éleva à plus de 20 millions de francs. C'est un budget énorme et nécessaire. Il faut que l'Etat participe par une subvention, vu l'ampleur du chantier, et surtout parce que c'est un problème de santé publique dont il est responsable.

6-11 MAI 1996

## Semaine Fitness sport et santé



Représentatif d'une certaine conception de la forme, de la beauté et de la santé, le "Fitness" importé d'Outre Atlantique a parfaitement réussi sa percée sur le territoire français. L'arrivée, il y a 7 ans, des grandes compétitions d'aérobic artistique qui existaient depuis 83 aux Etats-Unis, a précédé la création de la Fédération française qui regroupe 2 millions de pratiquants en clubs privés, 2 millions en club associatifs et 3,5 millions d'occasionnels et de pratiquants individuels. Montpellier regroupe une cinquantaine de clubs de forme et le Fitness y est bien représenté. Le club Montpellier Aérobie détient plusieurs titres de champion de France.

En accueillant pour la 1ère fois, au Corum, les 11 et 12 mai, le Grand Prix Mondial d'Aérobic Artistique, la Ville va permettre au grand public de découvrir une discipline très spectaculaire alliant souplesse, force, difficultés acrobatiques et sens artistique. Plus de 300 athlètes en provenance de 30 nations y compris les champions du monde en titre se retrouveront sur la scène du Corum pour la plus importante compétition d'Aérobic Artistique jamais organisée en Europe. Parallèlement à cet événement, une grande animation de sensibilisation et de découverte de la pratique du Fitness sera menée sur l'ensemble de la Ville et du District. Du 6 au 11 mai, les Montpelliérains seront

ainsi conviés à des Journées Portes Ouvertes des clubs de la Ville, des démonstrations de Fitness et d'Aérobic dans les écoles et les centres commerciaux, des soirées découverte dans les gymnases des quartiers et des cours gratuits mis en place pour les habitants de la Ville. L'ouverture du Grand Prix Mondial d'Aérobic Artistique donnera lieu sur la Comédie à une grande fête où défilent, avec leur hymne national, les athlètes en tenue représentant leur nation. Un cours de "step" sera organisé devant l'Opéra. Assuré par les champions du monde, il réunira près de 800 sportifs. **Pour tous renseignements : Comité d'Organisation Régional d'Aérobic Artistique 38, Allée Antonin Chauliac 34080 Montpellier Tél : 67 75 28 04**

**LE COMITÉ**

Le CORAA est une émanation de plusieurs structures : Groupement des clubs de forme de Montpellier District Office Municipal des Sports de la Ville de Montpellier La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Le CREPS de Montpellier l'Association Profession Sport-Animation-Emploi 34 Le Club Montpellier Aérobie Le Club Méditerranée

25-26-27 MAI 1996

## Tournoi International de foot



Créé en 1971, l'Association Sportive Juvénal Antigone Football fête ses 25 ans. L'organisation de son tournoi annuel, revêt ainsi un caractère particulier. Pendant trois jours, du 25 au 27 mai, plus de 700 jeunes occuperont le terrain de Grammont mis à la disposition du club par la Ville de Montpellier. Fête sportive et culturelle, le Tournoi de l'Association sportive Juvénal-Antigone permet de mobiliser et tisser de nouveaux liens de solidarité entre tous les bénévoles du club, entraîneurs, éducateurs, mais aussi anciens du club, parents des joueurs. Une manière de se retrouver

et poursuivre le travail éducatif, mené depuis l'origine dans tous les quartiers de la Ville. **Info : Tous les jeunes de 6 à 14 ans, intéressés par les activités du club peuvent se renseigner auprès des dirigeants tous les mercredis de 14h à 16h ou au stade du club à Grammont pendant toute la durée du tournoi.**

26 MAI 96

## Découverte aéronautique pour les handicapés

Dans le cadre de ses actions menées en faveur des personnes handicapées, Axa Atout Coeur, solidement implantée en Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées, soutient de nombreuses associations oeuvrant dans le même domaine pour des actions logistiques ou de terrain. Le 26 mai 96, en liaison avec la section Hérault de l'Association des Paralysés de France, une grande journée d'initiation découverte de la navigation aérienne est ainsi proposée à l'Aéro club de la Tour sur Orb (près de Bédarieux). Les handicapés physiques intéressés pourront accomplir leur baptême de l'air sur des avions légers et un planeur, pilotés par des handicapés. **Pour tous renseignements : Tél : 67 47 73 85**

**FOOTBALL**

Tournoi du FC Tritons La Paillade (9h) Mercredi 8 mai

Montpellier / Le Havre Stade de la Mosson (20h) Samedi 11 mai

Tournoi Inter Cegelec La Rauze et IBM Du 16 au 19 mai

Tournoi Juvénal Antigone Domaine de Grammont Les 25 et 27 mai

**PETANQUE**

Tournoi ASBAM Boulodrome Les Aubes Mercredi 8 mai

**TENNIS DE TABLE**

Championnat de France tétraplégique Gymnase Alain Achille Les 11 et 12 mai

**AEROBIC**

1er Grand Prix Mondial d'Aérobic Artistique Le Corum Les 11 et 12 mai

**RAID SPORTIF**

4ème Raid sur le lez Bassin d'Antigone Dimanche 12 mai

**ATHLETISME**

Parcours du Cœur Bois de Montmaur Dimanche 12 mai

**MODELISME**

Compétition Régionale Domaine de Grammont Dimanche 26 mai

# agenda

## CINEMA

Les Hommes le dimanche, de R. Siodmak, 1929  
Mardi 7 mai  
Maison de Heidelberg - 20h30

Hommage à Michelangelo Antonioni  
7, 9, 10 et 14 mai  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Berlin en vidéo  
7, 9, 10 et 14 mai  
Maison de Heidelberg  
(de 14h30 à 17h30)

Hommage à J. Prodnomides pour le spectacle Goya  
Samedi 11 mai  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(15h - entrée libre adhérents)

Hommage à Jacques Tourneur  
14 ou 17 mai  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

Berlin, symphonie d'une grande ville, de W. Ruttman, 1927  
Mercredi 15 mai  
Centre Kabeleis - 21h

Hommage à Maurice Pialat  
21 ou 24 mai  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

A la découverte du Cinéma d'Afrique Noire  
28 ou 31 mai  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(16h et 18h - entrée libre adhérents)

## EXPOSITION

La Sardaigne  
10 ou 12 mai  
Maison Pour Tous Marie Curie

Hans Scheib - Peter Herrmann - Reinhard Stangl  
à partir du 14 mai  
Carré St-Anne  
(mard au dim - 13h à 18h)

## CONFERENCE

Résurgence d'une capitale, de M. Andersch  
par la Maison de Heidelberg  
Mercredi 15 mai  
Salle Pétrarque - 18h30

Lecture - rencontre avec Dierkje Suhr  
Mercredi 29 mai  
Maison de Heidelberg - 18h30

## MUSIQUE

Tchaïkovski - Prélude  
Dir : M. Boder  
Vendredi 10 mai  
Opéra Berlioz - 20h30

Les quincailiers, accordéon - chant  
Vendredi 10 mai  
Théâtre Jean Vilar - 20h30

100ème centenaire Institut Protestant de Théologie Faculté de Montpellier (1836-1936)  
Concert Gospel avec le groupe Black and White  
10 ou 12 mai  
Temple rue Maguelone  
(le 11 à 21h - Rés. 67 92 61 28)

Musiques à 17 heures  
Samedi 11 mai  
Opéra Comédie - Salle Molière - 17h

Moussorgski - Rachmaninov  
Dimanche 12 mai  
Salle Pastour - le Corum  
(10h45 - concert brunch)

# Histoire

## Archives Municipales Dernières publications



à l'occasion de sa 20ème édition, le Bulletin Historique de la Ville de Montpellier démarre, en fin d'ouvrage une table des auteurs et une bibliographie complète des articles présentés. L'occasion de parcourir la diversité et la richesse des sujets traités. Historiens, universitaires contribuent depuis le début de cette publication en 1982, à mieux faire connaître l'histoire de Montpellier, de ses origines à nos jours. Vendu au tarif de 45 F., le Bulletin Historique de la Ville de Montpellier est disponible aux Archives Municipales, à l'Office du Tourisme, au Musée Fabre et au Musée du Vieux Montpellier. L'abonnement peut être souscrit aux archives où l'on peut aussi se procurer les anciens numéros. Quatre cartes postales représentent des gravures de Montpellier à travers les âges, ainsi qu'une affiche ont également été éditées par les Archives Municipales.

Pour tous renseignements :  
Archives Municipales  
Tour des Pins  
Bld Henri IV  
34100 Montpellier  
Tél : 67 34 72 56



PENSÉES ET MORALE ALITÉES  
Dernier recueil des aphorismes du dessinateur Montpelliérain SCABER



Editions du Solitaire

Information :  
APAM HERAULT  
419, Grand Mail La Palлади  
34000 Montpellier  
Tél : 67 40 35 32

# Musique

## Groupe Vocal Opéra Junior

### Concert inaugural

Le Groupe Vocal Opéra Junior est né en octobre 1995. Il réunit vingt adolescents - filles et garçons - âgés de seize à vingt-et-un ans. Enfants, ils ont découvert l'art lyrique en participant aux productions scéniques de l'Atelier Opéra Junior. Aujourd'hui, ils bénéficient d'une consolidation et d'un renforcement de leurs acquis musicaux et vocaux dans la perspective, pour certains d'entre eux, d'épouser une carrière artistique. "De Schubert à Bartok", itinéraire musical proposé par le Groupe Vocal permettra d'entendre des oeuvres peu connues de Rachmaninov, Chausson, Debussy, Schubert, Brahms, Holst et Bartok.

29 et 30 mai - 20h30  
Salle Molière  
Informations : 67 58 04 89



# Théâtre

Troupe théâtrale TEN  
"MACBETH" n'est pas "MACBETH"



réée en association en novembre 92, la Troupe Théâtrale TEN est l'émanation d'une structure montée en 1970 au sein de l'Ecole Normale. Aujourd'hui elle se compose d'enseignants, de formateurs, éducateurs et de différentes personnes de tous horizons et de tous âges, souhaitant simplement participer à une aventure théâtrale et collective. "Tout le monde peut pratiquer le théâtre", estime Henri Fabre, le Président du TEN. Certes ! Encore convient-il de l'exercer tout de même avec un certain talent, pour que le plaisir qu'on éprouve à s'amuser à jouer, comme à écrire ou à peindre, parvienne tout de même à être partagé. Fort de ce simple principe, le TEN a donc mis sur pied, en 1994, une structure atelier de formation et d'apprentissage aux techniques du théâtre, mêlant le travail de la voix ou les exercices d'improvisation. Résultat : 3000 spectateurs ont salué, en 1995, la production de la "Folle de Chaillot". Une performance pour cette troupe "amateur" qui prêche le théâtre, comme d'autres la bonne parole, au-delà d'un public certes formé de nombreux scolaires, mais aussi de spectateurs plus critiques, moins faciles à séduire ou à étonner. En s'attaquant cette année, à la mise en scène du "Macbeth" d'Eugène Ionesco, le TEN poursuit son travail pédagogique, puisqu'il s'intéresse à un auteur inscrit au programme scolaire, mais en profite pour aborder un sujet très actuel : les rapports entre hommes et pouvoir. Pièges, fascination, tragédie. Tout concourt à invoquer les ombres de Shakespeare, portées par les sorcières, les fantômes vengeurs, la forêt en marche. Ionesco y injecte néanmoins un peu d'absurde ou l'Homme, transformé soudain en marionnette, se partage soudain entre deux émotions qui le déchirent : celles de la peur, et puis du rire...

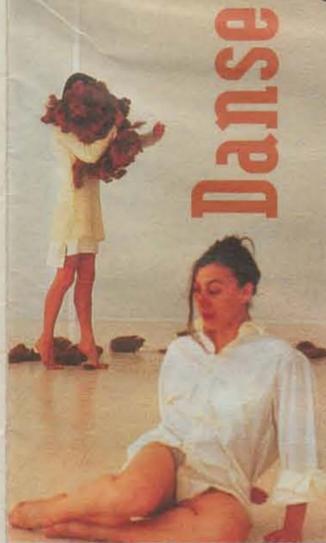
MACBETH  
d'Eugène Ionesco  
par la Troupe Théâtrale TEN  
Mise en scène : Henri Fabre  
9, 10, 11 et 12 mai  
Théâtre Jean Vilar  
Rés : 67 40 41 39

9-10 mai  
Le Genre Comique  
Colloque International

Le Centre d'Etudes du XXème siècle organise à l'Université Paul-Valéry, un colloque consacré au genre comique. Histoire, musique et cinéma mis à la sauce burlesque. C'est le rire et son univers que ce colloque explore, au gré de conférences, projections et tables rondes, avec un invité d'honneur en la personne de Pierre Elais.

9-10 mai  
Université Paul Valéry  
Infos : Christianne Polot  
Tél : 67 14 21 13

## Mathilde Monnier L'atelier en pièces



L'ATELIER EN PIÈCES  
Chorégraphie :  
Mathilde Monnier  
les 21, 22, 23, 24 et 25 mai 96  
au Gymnase d'Olympie  
Infos : 67 66 41 99



Pedro Bonero  
Le Torero

## "Goya" de Jean Prodromides

Depuis 1985, l'Opéra de Montpellier, dirigé par H. Maier, participe à la création et la diffusion de nombreuses oeuvres contemporaines. Pour les plus récentes : "Roméo et Juliette" de Pascal Dusapin, "Le Château des Carpathes" de Philippe Hersant, "Marie de Montpellier" de René Kœring, "L'Epouse Injustement Soupçonnée" de Valérie Stephan... En coproduction avec l'Opéra de Nancy et de Lorraine et l'Opéra de Marseille, la création mondiale de "Goya" de Jean Prodromides coïncide avec le 250ème anniversaire de la naissance du peintre. En huit tableaux, le compositeur essaie moins d'illustrer ou reconstituer une biographie scénique de l'auteur des "Caprices" que de mettre en corrélation certains épisodes de son histoire personnelle avec le regard qu'il porte sur un monde qui se transforme sous ses yeux. Jean Prodromides est né à Neuilly-sur-Seine. Au Conservatoire National Supérieur de Paris, il a été élève d'Olivier Messiaen, Maurice Duruflé, Louis Forestier et René Leibowitz. Il a composé essentiellement pour l'Opéra "Passion Selon Nos Douces", "Les Traverses du Temps", "H.H. Ulysse", "La Noche Triste" mais aussi pour le Théâtre Musical, les Ballets, les oeuvres symphoniques, la musique de films et de scènes. Depuis 1994, Jean Prodromides anime une master-class à l'Ecole d'Art Lyrique de l'Opéra de Paris. La création de "Goya" confirme la volonté de l'Opéra de Montpellier d'encourager la création lyrique contemporaine, et d'ouvrir sa scène tant aux oeuvres du répertoire, qu'à la découverte et l'innovation.

GOYA  
Opéra de Jean Prodromides  
Opéra Comédie  
31 mai et 4 juin - 20h00  
2 juin à 15 h

## MUSIQUE

Monteverdi - Weiss - Rassi - Straffan  
Stravza - Lotti - Handel  
Brecht - Hannes  
Mardi 14 mai  
Opéra Comédie - Salle Molière - 20h30

Hagón, Dir. : F. Loyer  
17 et 19 mai  
Opéra Berlioz  
(20h30 - le 19 à 17h)

Quintette à vent Gianfranco Masini  
Dimanche 19 mai - Chai de Ferrol  
St. Jean de Vedas - 10h45

Reperes Baroques, Dir. : Y. Kepéran  
Jeudi 23 mai  
Opéra Comédie - Salle Molière - 20h30

Hagón - Schubert - Gershwin,  
Groupe vocal Opéra Junior  
29 et 30 mai  
Opéra Comédie - Salle Molière - 20h30

## DANSE

L'Atelier en pièces de Mathilde Monnier  
Création 1996 - 21 ou 25 mai  
Gymnase d'Olympie - 20h30

Blut blanche, rap opéra - Cie MCR  
Vendredi 31 mai  
Théâtre Jean Vilar - 21h

## THEATRE

Macbeth, d'Eugène Ionesco  
9 ou 11 mai  
Théâtre Jean Vilar  
(21h - le 10 à 14h30 et 21h)

Brûleur de planches  
9 ou 12 mai  
Théâtre de Grammont  
(20h45 - le 9 à 19h - le 12 à 18h)

La Chocolaterie, de C. Crisci  
Mercredi 15 mai  
Théâtre Jean Vilar - 15h

Cantes par C. Crisci  
Mercredi 15 mai  
Théâtre Jean Vilar - 15h

Le deuxième jour de la nuit des contes,  
de C. Poirier - Jeudi 23 mai  
Théâtre Jean Vilar - 21h

L'heureux stratagème, de Morivoux  
29 mai ou 8 juin  
Théâtre de Grammont  
(20h45 - merc. jeudi 19h - dim. 18h - relâche lundi)

Don d'orchestre, pour enfants  
29 et 30 mai  
Théâtre Jean Vilar - 15h - 20h30

## VIDEO

Video de création  
Samedi 18 mai  
Médiathèque F. Fellini - Salle J. Vigo  
(15h - entrée libre adhérents)

## ET AUSSI

Comédie du vin  
9 ou 11 mai - Place de la Comédie

Fête des Continents  
Samedi 11 mai - Esplanade

Semaine internationale Informatique 96  
20 ou 24 mai - Conférences - Cours - Expositions - Le Corum

Comédie du Tarn  
22 ou 24 mai - Place de la Comédie

Comédie du Livre  
31 mai ou 2 juin - Place de la Comédie

Salon Vinisud  
6 ou 8 mai - Parc des Expositions

Antigone de l'Artisanat  
17 ou 19 mai - Antigone

Concours National de Coiffure  
Vendredi 26 mai  
Salle des Rencontres - 9h-18h  
Le Corum - show à 18h

# Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon



DU 13 JUILLET AU 4 AOUT



**D**u 13 juillet au 4 août, les douces nuits d'été montpelliéraines s'emplieront de musique qui jaillira en de multiples endroits de la Ville et découvrira son charme...

En effet, pour la douzième année, le Festival de Radio France et Montpellier Languedoc Roussillon propose aux Montpelliérains et à tous les amoureux de la musique un très joli programme éclectique et ambitieux.

Le public pourra découvrir des œuvres oubliées ou peu connues, mais aussi des chefs d'œuvres absolus de la musique et des interprètes illustres.

Cette année, "l'Arlésienne" de Cilea côtoiera la "Pépita Jimenez" d'Albeniz, "l'Apocalypse" brucknérienne de Franz Schmidt retrouvera la "5ème Symphonie" de Malher. La pipa, c'est-à-dire une sorte de guitare chinoise de la virtuose Wu Man, suivra le piano souverain d'Alfred Brendel, qui viendra pour la seconde fois à Montpellier, et interprétera les trois dernières "Sonates pour piano" de Beethoven. Dennis Russell Davis et les jeunes Hollandais de l'Orchestre des Pays-Bas précéderont le chef Marek Janowski et l'Orchestre Philharmonique de Radio France.

L'édition 96 du Festival est aussi celle des 80 ans du plus célèbre violoniste du siècle Yehudi Menuhin. Montpellier l'accueillera avec Vienne, Rome, New-York, Londres et Paris. Il nous offrira l'intégrale des neuf symphonies de Beethoven.

## 72 manifestations gratuites !

Pour sa douzième édition, le Festival de Radio France et Montpellier Languedoc Roussillon continue plus que jamais à vouloir toucher un public le plus large possible. Le prix des places reste très compétitif, il est le plus bas de France.

Cette année, il y aura 72 manifestations gratuites parmi les 108 proposées. En 1994, il n'y en avait qu'une vingtaine. A remarquer cette année, entre 17 heures et 20 heures, trois concerts quotidiens donnés dans les différents quartiers de Montpellier par des pianistes du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Ces jeunes virtuoses joueront gratuitement pour les habitants des quartiers et donneront aussi deux concerts aux hôpitaux St-Eloi et à la

Colombière.

Parmi les manifestations gratuites, nous retrouverons à 15 heures, ARTE, à la salle Einstein du Corum qui présentera tous les jours des films sur la musique dont une série consacrée au thème des rencontres de Pétrarque de France Culture.

A 20 heures, à la Cour des Ursulines, ce sera le Festival de Jazz gratuit, avec un programme concocté par André Francis.

Ainsi, un spectateur peut débiter sa journée festivalière à 12h30 avec les Solistes de la Fondation Beracasa, assister à 15 heures aux projections d'ARTE, à 17h30 participer aux rencontres Pétrarque, dont le thème cette année

est l'Europe, ou se rendre au concert de piano dans les quartiers, et à 20 heures opter pour le concert de jazz du jour aux Ursulines. Il lui en coûtera seulement 35 F.

Il ne faut pas oublier aussi les 29, 30 et 31 juillet à 19 heures, la Sardane avec la "Cobla La Principal del Llobregat" et les danseurs de sardane de Barcelone qui se produiront sur la Place de la Comédie. Le Festival renoue ainsi avec une ancienne tradition Montpelliéraine. Grands noms, talents à découvrir, programmation éclectique, horaires variés, tarifs particulièrement attractifs, du 13 juillet au 4 août, à Montpellier, le terme "Festival" prend ici toute sa dimension.